



FICHE INFORMATION A DESTINATION DES RESPONSABLES ASSOCIATIFS

Les aides à la formation BAFA

FRGS Chalonnais – 2018



Tisseurs de lien rural,
Tisseurs de lien social



Le FRGS Chalonnais, réseau de 15 associations locales d'animation et de développement du milieu rural a recensé les aides pour les jeunes souhaitant accéder à la formation animation BAFA – BAFD.

De nombreux parents ou jeunes du milieu rural sollicitent les responsables associatifs à ce sujet. Nombre d'associations locales contribuent également à la formation des jeunes de leur village, tout en leur proposant de s'inscrire activement dans l'association. Belle occasion de mettre en lien la jeunesse et la vie associative !

Aides de la Caisse d'Allocations Familiales

La Caisse d'Allocations Familiales de Saône-et-Loire attribue depuis le 1er mai 2014 une bourse BAFA pour participer aux frais de formation pour obtenir le brevet d'aptitude à la fonction d'animateur de centre de vacances et de loisirs. Sa réglementation et son montant sont fixés par le Conseil d'Administration. Elle est attribuée à tous les stagiaires âgés d'au moins 17 ans le premier jour de la première session de formation générale, résidant en Saône-et-Loire, allocataire ou non. Elle n'est pas soumise à conditions de ressources du stagiaire ou de sa famille.

Son montant est de 400 €.

Si le stage d'approfondissement ou de qualification est en lien avec l'accueil des enfants porteurs de handicap, son montant est porté à 450 €.

Elle est versée en deux fois à l'organisme de formation : première fraction de 200 € à l'inscription à la formation générale, et le solde à la fin de la troisième session d'approfondissement ou de qualification.

La CAF verse également pour tous les stagiaires une aide nationale sous forme d'un forfait pour la session d'approfondissement ou de qualification. Le montant de l'aide est **de 106,71 €** si la session d'approfondissement est centrée sur l'accueil du jeune enfant et de 91,47 € dans les autres cas. **Elle est versée à la famille ou au stagiaire.**

La bourse BAFA et l'aide nationale sont cumulables.

https://www.bafa-bafd.net/IMG/pdf/aide_caf_71-2.pdf

Aides du Conseil Départemental de Saône et Loire

Vous souhaitez être animateur en centre de loisirs ou pour un séjour de vacances ? Sachez que le Département peut vous apporter une aide sous la forme d'une déduction sur le coût de la formation.

Aide à la formation des cadres des centres de vacances

Son objectif : apporter une aide financière aux jeunes préparant une formation au brevet d'aptitude à la fonction d'animateur (BAFA), au brevet d'aptitude à la fonction de directeur (BAFD).

Pour en bénéficier, vous devez être âgé de moins de 25 ans, domicilié en Saône-et-Loire et suivre une formation auprès d'un organisme ayant signé une convention de partenariat avec le Département (sauf si vous êtes inscrit dans un dispositif prenant en charge la totalité du coût de la formation).

Nature et modalités d'intervention :

- **90 € pour le stage " approfondissement " du BAFA**
- **150 € pour le stage " formation générale " du BAFD**

L'aide à la formation est déduite par l'organisme formateur et indiquée sur la facture présentée. L'organisme formateur doit obligatoirement avoir conclu une convention avec le Département. La décision d'attribution de l'aide est prise par la commission permanente.

Les organismes de formation donnent à chaque stagiaire concerné un imprimé attestant qu'il a bénéficié d'une déduction correspondant à l'aide du Département. Les imprimés ainsi que les procès-verbaux des formations sont transmis par les organismes formateurs au Département.

Contacts

Direction des collèges, de la jeunesse et des sports

Espace Duhesme 18 rue de Flacé
CS 70126 6 71026 MACON cedex 9
03 85 39 76 62

dcjs@cg71.fr

<http://www.saoneetloire71.fr/grandir/aides-jeunesse/aides-bafa-bafd/#.Wvvp2JfLjIU>

Aides de la Mutualité Sociale Agricole de Saône-et-Loire

Barème au 01/01/2018

Conditions d'attribution

- Être domicilié en Bourgogne.
- Être âgé de moins de 26 ans à l'inscription.
- Actif agricole ou parent affilié maladie ou allocataire MSA.
- Pas de conditions de ressources.

Stage concerné

Préparation du BAFA, session de formation générale, par un organisme agréé par la Direction Départementale Jeunesse et Sports.

Procédure

La demande doit être adressée à la Caisse Régionale MSA de Bourgogne dans le mois suivant l'inscription, puis dans les six mois suivant la fin de la totalité du cycle de formation (fournir les justificatifs de réalisation de formation).

Montant de l'aide : 400 € en 2 tranches :

- **300 € à l'inscription**
- **100 € à la fin de la formation complète**

L'aide est versée au demandeur

Contact :

MSA Bourgogne - 46 rue de Paris 71023 MÂCON cedex 9

Tél. : 03 85 39 51 51 - Fax : 03 85 39 51 80

Site Internet : www.msa-bourgogne.fr

<http://www.msa-bourgogne.fr>

Aides de l'Etat

Afin de faciliter et démocratiser l'accès aux formations préparant au BAFA, une aide financière est prévue par l'Etat. Les publics éligibles à ces aides sont précisés sur le site www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd

Contact :

DDCS de Saône-et-Loire

Cité Administrative

24 Boulevard Henri Dunant

CS 50125

71025 Mâcon Cedex

Standard DDCS 71 : 03 58 79 32 20

Pensez aussi

- Aides de certaines communes : Se renseigner auprès sa mairie ou de sa communauté de communes pour savoir s'il existe une aide spécifique pour financer le BAFA ou le BAFD.
- Pôle Emploi : Financements proposés aux demandeurs d'emploi, sous certaines conditions très strictes, concernant des cas de reconversion professionnelle, car **le BAFA et le BAFD ne sont pas considérés comme des diplômes professionnels.**

- Le plan de formation de votre employeur
- La Mission Locale de votre arrondissement
- Aides de certains comités d'entreprises des parents des futurs stagiaires BAFA

Pourquoi passer son BAFA-D avec les Foyers Ruraux ?

Mouvement d'Education Populaire, la Confédération Nationale des Foyers Ruraux est habilitée par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports à la mise en place de formations BAFA et BAFD via son réseau associatif. Toutes les formations répertoriées sur ce site sont donc agréées. Cela veut dire que les organisateurs de stages BAFA et BAFD s'engagent fermement au respect de la loi, et mettent en œuvre toutes les conditions au bon déroulement des formations. (Locaux, encadrement pédagogique et administratif, restauration, sécurité...)

Qualité

En plus du respect des lois et des normes édictées par l'Etat, le Mouvement des Foyers Ruraux s'est doté de sa [Charte de la Formation BAFA-BAFD](#). Cette charte a été co-construite avec l'ensemble des associations adhérentes organisatrices de stage. Elle suggère des critères de qualité supplémentaires à respecter pour l'ensemble de ses formations BAFA-BAFD.

Proximité

Les actions de formation d'animateurs et de directeurs de centres de vacances et de loisirs se situent dans un processus global de création et de maintien d'activités de vacances et de loisirs de proximité pour enfants et adolescents du milieu rural. Dans cet ordre d'idée, les formations se déroulent le plus souvent au cœur des territoires ruraux, dans des locaux conviviaux et adaptés, favorisant aussi bien les travaux en salle que les actions d'animation en plein air.

Territoires

Convaincus qu'un territoire se développe s'il est en capacité d'y faire vivre des enfants et des jeunes, les formations BAFA-BAFD s'inscrivent dans des projets de développement territoriaux. Le nombre de formations BAFA-BAFD est généralement en adéquation avec le développement d'activités éducatives pour enfants et adolescents par les associations adhérentes.

Vivre Ensemble

Nous sommes convaincus que l'exercice d'une fonction d'animateur et/ou de directeur d'accueil collectif à caractère éducatif de mineurs (ACCEM) – même de courte durée – représente une véritable prise de responsabilité et un réel engagement de la part des jeunes, notamment dans la vie associative. Convaincus que les formations BAFA-BAFD, dépassant le strict contenu du diplôme, participent plus largement à la formation de l'individu et du citoyen, nous nous engageons à accueillir tous les candidats quelque soient leurs conditions de ressources en les aidant à trouver des financements. Enfin, toutes nos formations se déroulent dans un cadre républicain et laïc.

Jeunesse / Engagement

Au-delà de l'animation d'accueils de loisirs et séjours de vacances, ces formations favorisent l'implication des jeunes dans le fonctionnement et l'animation de l'association de leur village. En devenant animateur ou animatrice dans une association Foyer rural, vous participez au dynamisme des territoires ruraux en prenant des responsabilités par l'encadrement d'enfants et de jeunes

Nos valeurs

Les Foyers Ruraux s'appuient sur leur projet éducatif pour décliner leurs principes pédagogiques. Pour cela, les Foyers Ruraux partagent les valeurs et principes suivants :

- **Accompagner l'enfant ou le jeune dans sa construction**

Aussi bien dans les accueils de loisirs et de vacances, qu'en formation BAFA ou BAFD, les Foyers Ruraux sont attentifs à l'évolution de chaque individu au sein des groupes accueillis. Pour les Foyers Ruraux, il est important d'être à l'écoute des jeunes ; à la vie collective ; à coopérer et se démarquer des logiques consuméristes ; à l'autonomie et à la prise de parole ; enfin, à valoriser les apprentissages et la prise d'initiative.

- **S'inscrire dans une logique de coéducation**

Si les Foyers Ruraux défendent un projet éducatif, c'est aussi pour participer à la réflexion globale éducative dans notre société. Les stagiaires découvriront l'importance de travailler avec d'autres, en premier lieu les parents des enfants, les autres générations, les bénévoles, les élus, les professionnels, etc.

- **Cultiver l'ouverture au monde**

Les Foyers Ruraux souhaitent faire prendre conscience des richesses de notre environnement, de la rencontre avec les autres, de s'ouvrir à la différence et à la solidarité et de vivre des aventures collectives. Il nous semble nécessaire que chaque enfant puisse découvrir le monde qui l'entoure, que celui-ci en soit proche ou éloigné.

- **Viser toujours la qualité éducative**

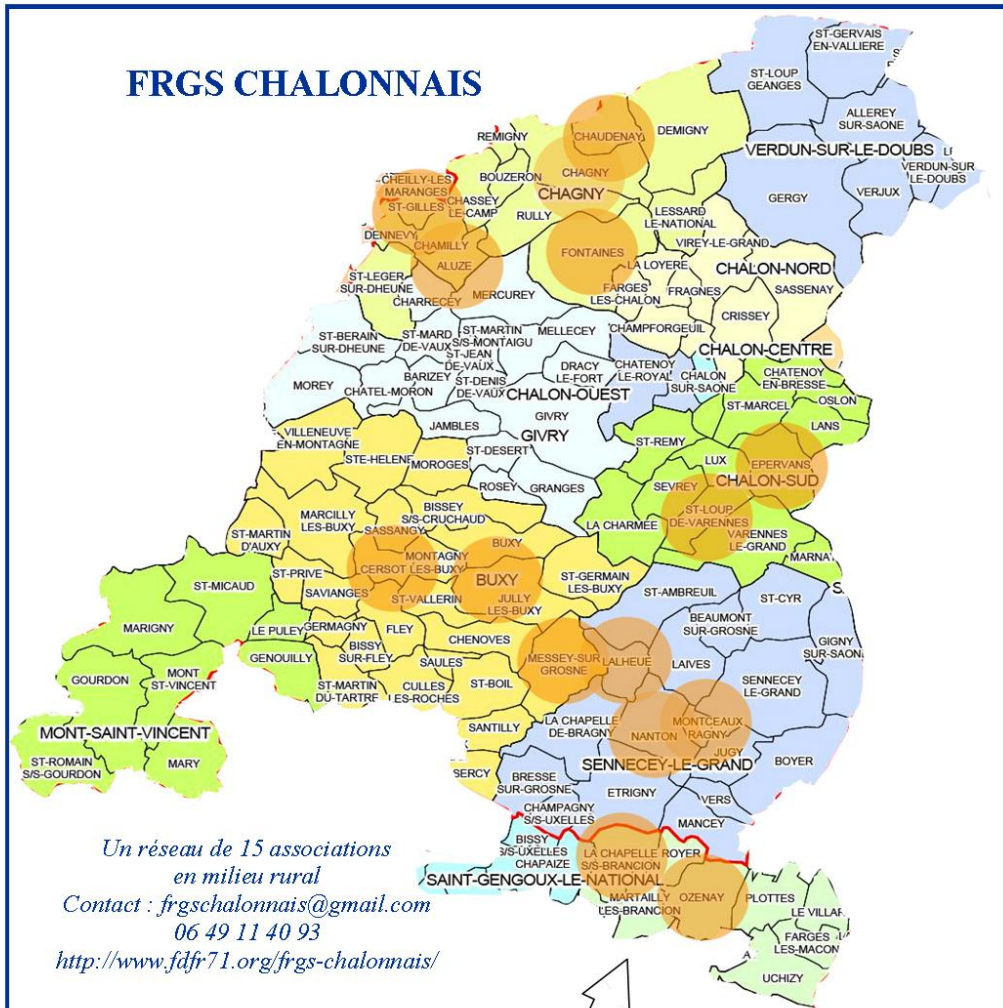
Le Mouvement des Foyers Ruraux défend une approche exigeante, impliquée et résistante à la pression économique et à l'instrumentalisation. Pour cela, les stagiaires découvriront l'importance de prendre le temps de la réflexion et de la construction des projets, sans dépendre d'une évaluation qui serait uniquement liée au critère d'une notation minimale à atteindre.

Trouver son stage de formation avec les FOYERS RURAUX

16 fédérations départementales et/ou régionales organisent des stages de formation à travers le territoire national, avec l'habilitation de la CNFR délivrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Vous pouvez retrouver l'ensemble des formations BAFA et BAFD proposées par les Foyers Ruraux, en sélectionnant le type du stage, sa période et/ou le lieu de son déroulement.

<http://bafa-bafd-foyersruraux.org/trouver-son-stage-de-formation>

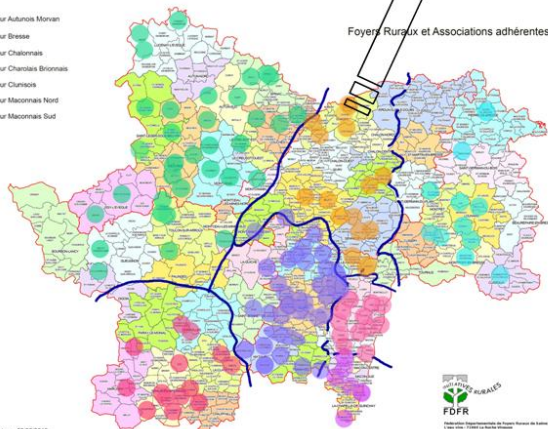
FRGS CHALONNAIS



Un réseau de 15 associations
 en milieu rural
 Contact : frgschalonnais@gmail.com
 06 49 11 40 93
<http://www.fdf71.org/frgs-chalonnais/>

- Secteur Autonome Morvan
- Secteur Bresse
- Secteur Chalonnais
- Secteur Chazelles Brionnais
- Secteur Clunisois
- Secteur Maconnais Nord
- Secteur Maconnais Sud

Foyers Ruraux et Associations adhérentes



Saône et Loire

Mise à jour : 22/02/2018

